

FLASH INFOS



**Novembre/ Décembre
2010**

Faites du sport et pas de politique...

...Ou l'éternelle rengaine des sans avis qui considèrent que faire de la politique quand on est dans le mouvement sportif c'est sortir du cadre d'expression qu'on voudrait bien nous autoriser.

Les 3 millions de manifestants hebdomadaires – 800000 selon certains syndicats de police !? – n'ont pas attendus qu'on leur donne l'autorisation de s'exprimer pour descendre dans la rue et rejeter en masse l'idée d'une société qui détruit toute forme de solidarité entre les générations et les classes sociales.

Le fait est que nous non plus. Nous, ce sont les millions d'associations en France qui se sont créées sous l'égide de la loi 1901 pour répondre aux problèmes et aux besoins de la population auxquels ni l'état ni le marché n'ont pu trouver de solutions. Dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la recherche médicale, des activités physiques sportives et culturelles, etc...

Bon nombre de services publics n'auraient vu le jour si les associations n'avaient exercé ce qui constitue leurs fonctions premières : s'organiser ensemble pour revendiquer, proposer et organiser une réponse aux besoins profonds de ceux qui s'expriment, une réponse concrète et durable aux besoins de la population.

L'état préfère une population docile, corvéable à merci et jusqu'au cercueil quand le marché s'accommode avant tout de sujets consommateurs en distillant l'idée que la vie sans consommer c'est une vie pauvre et sans valeur.

Les – de plus en plus – nombreux retraités qui s'engagent dans les associations sportives et culturelles y viennent avant tout parce qu'ils y trouvent une vie sociale plus riche, qu'ils s'y sentent utiles et parce qu'ils peuvent y exercer des activités répondant à leurs besoins profonds. Cette vie sociale, sportive et culturelle construit de la solidarité, contribue à la «re création de soi » et souvent même développe de la responsabilité collective et individuelle.

Manifester contre la réforme des retraites c'est aussi manifester pour le droit à une vie sociale, culturelle et sportive pour tous qui ne se réduit pas au sempiternel « métro boulot dodo ». Mais c'est surtout exercer son droit à l'expression, à la revendication. Le « fait associatif » regorge d'exemples de grands projets d'utilité publique qui ont débuté par un NON massif en réaction à une situation intolérable.

De nombreux acquis sociaux en matière de droit aux loisirs et aux temps libres ont été obtenus durant le front populaire en 1936. Deux ans après la création de la FSGT. A l'époque, après le non avait suivi le temps des propositions...

Aujourd'hui, il faut savoir dire non. Mais il faudra que le mouvement sportif et les pouvoirs publics s'organisent ensemble pour cela : Quels services publics du sport ? Quel sport à l'école ? Quels équipements sportifs ? Quelles politiques à l'échelle des communes ?

Et si c'était cela l'urgence : construire de nouvelles propositions ?



Billet d'humeur!!!

La Fédération Française de Montagne et d'Escalade veut imposer de licencier tous les adhérents de ses clubs affiliés en agissant comme d'autres grandes fédérations sportives pour qui c'est le cas depuis longtemps. Le vieux démon ressurgit !!!

Cette possibilité rendue légale en 2003 par Jean François Lamour est de plus en plus utilisée par les fédérations délégataires. Elles relancent des démarches pour faire pression sur les clubs FSGT, Sont particulièrement concernés, la gymnastique, le judo, la lutte et dernièrement la montagne-escalade.

Le collège des fédérations affinitaires et délégataires et multi sports a décidé d'interpeller le CNOSF (Comité National Olympique Sportif Français) suite à ces pressions qui ne sont pas acceptables. La possibilité pour les clubs de s'affilier aux fédérations qu'ils choisissent selon les formes de pratique proposées ne fait en aucun cas concurrence aux autres.

Bonne lecture

Le coin des infos

Natation : bienvenue au CSA KB !!

Un nouveau club pour cette nouvelle saison, le CSA Krémlin Bicêtre, nous sommes très heureux qu'il vienne rejoindre les autres clubs du comité. Avec 10 clubs, nous sommes le comité qui compte le plus grand nombre de clubs. La natation est donc une activité en développement, plusieurs raisons à cela.

Le fonctionnement de l'activité s'appuie sur la responsabilisation et la participation des entraîneurs, ils sont conviés aux réunions de début et de fin de saison afin d'établir le programme et le règlement. La FSGT libère les clubs de certaines obligations : passage du sauv'nage, circuit de qualification pour les nageurs en vue des compétitions importantes. En ce qui concerne les compétitions, tous les niveaux de nageurs (débutants ou confirmés) sont pris en considération, l'élite n'est pas plus favorisée. Lors des compétitions, si les résultats et la performance restent un objectif importants, la convivialité et la participation de tous sont des enjeux majeurs.

Foot à 11

Stage de formation à l'arbitrage: après deux années d'interruption, les cours d'arbitrage se réinstallent au Comité du Val de Marne, sous la houlette de Gaby Buffi, Gérard Franqueville et Laurent Durand en soutien. Lors de la première soirée qui a eu lieu le 21 octobre, 11 candidats ont participé, c'est encourageant !!

Sélection: c'est une sélection départementale qui rassemble des joueurs issus des clubs affiliés au comité, afin de favoriser les échanges et les rencontres. Les équipes de foot à 7 peuvent aussi présenter des candidats. Cette année, c'est Antonino Porpiglia et Koudjo Mable qui encadreront la sélection 2010, merci à eux.

Escrime

La commission interdépartementale est composée de l'ES Vitry, l'AS Orly, l'US Ivry, l'US Fontenay, le COM Bobigny. Pour l'ensemble de ces 5 clubs on a un effectif de 124 pratiquants. L'escrime FSGT a la particularité de proposer des compétitions où tout le monde a sa place quel que soit son niveau, toujours dans un esprit de convivialité; La commission ne cesse de réfléchir sur les formules de compétitions, pour les adapter au mieux aux compétiteurs. Il serait pourtant intéressant que d'autres clubs viennent participer à ces compétitions, un travail est engagé pour contacter de nou-

Foot à 7: des sportifs « acteurs »

C'est l'activité (une des plus importante au comité en nombre de licenciés) **qui ne pourrait pas fonctionner sans la responsabilisation de ceux qui la pratiquent.**

Elle est fondée, rappelons le, sur l'implication des adhérents dans l'organisation et la gestion de l'activité: envoi des feuilles de match, tenue du classement, règlement des compétitions, recherche de terrains. Mais la particularité du « foot à 7 » c'est l'auto arbitrage qui est la règle pour les compétitions. Une ou des personnes sont responsables de la durée du match et de la manière de compter le temps. Le plaisir du jeu et l'esprit de camaraderie sont prioritaires sur le résultat. Il n'y a pas de « délégation de pouvoir », ce sont les joueurs qui sont garants du bon déroulement de la rencontre.

A chaque début de saison il est important que chaque équipe ait un responsable et que dans chaque poule une personne se propose en tant que responsable.

Le Comité apporte son soutien et son aide « logistique » lorsque cela est nécessaire, mais il ne se substitue pas aux responsables d'équipes et de poules. C'est à cette seule condition que le foot à 7 perdurera et progressera.

Montagne Escalade

La particularité de cette commission est d'être gérée comme un collectif où tout pratiquant y est invité pour participer à la vie associative entre les clubs. Ainsi toutes les forces des clubs se réunissent pour organiser les rencontres amicales, les formations et les sorties en pleine nature. Au delà de la pratique sportive qui nous réunit, le but est de se rencontrer tout en faisant du sport et ainsi construire ensemble.

Cette vision FSGT n'est pas celle de la FFME, fédération délégataire de l'état pour organiser les compétitions officielles et les règles de la pratique avec une tendance plus administrative et législative.

Certains clubs, doublement affiliés à la FSGT et à la FFME, à la demande de la FFME, vont devoir faire le choix difficile d'une seule fédération : la FSGT qui promet l'ouverture ou la FFME qui veut imposer à tous les adhérents de ses clubs affiliés d'avoir une licence FFME.

Echec: des projets

La saison « échiquéenne » va redémarrer prochainement avec le Championnat par équipe de parties semi-rapides. 6 clubs du Val de Marne sur 8 plus le club parisien Paris-Est ont engagé 11 équipes de 4 joueurs. La première soirée de compétition se déroulera le 12 novembre. La commission a également arrêté le calendrier du 22^{ème} Championnat individuel de parties longue prévu en mai-juin.

La commission a aussi évoqué la mise en place d'un nouveau site internet des Echecs FSGT, avec une présentation plus agréable, un contenu plus riche et qui inclura progressivement toutes les informations et résultats des compétitions et clubs de nos amis de province. A l'origine uniquement francilien, il deviendra un site d'informations nationales et dès à présent on y trouvera les informations et résultats de nos activités départementales;

« Activité physique et cancer c'est possible ! »

Le 9 octobre dernier, la FSGT était partenaire de l'opération « Cancer Campus » impulsée par l'Institut Gustave Roussy à Villejuif (94). « Cancer et activité physique c'est possible! ».

Une combinaison bien spécifique à laquelle le monde médical et les fédérations sportives s'intéressent peu. Pourtant, le cancer devient « une maladie chronique » avec laquelle il va falloir vivre et donc l'intégrer socialement. Les études épidémiologiques attestent de la réduction des risques de certains cancers pour ceux qui ont une activité physique régulière et modérée, d'une meilleure résistance des patients ayant pratiqué un sport ou une activité physique et enfin du rôle d'une activité physique pour mieux sortir de la maladie et réduire les risques de récurrences.

Afin d'éclairer sur les enjeux, des conférences-débats animées par des spécialistes ont introduit la journée. L'après-midi était ensuite consacré à des ateliers (gym douce, cirque, danses, jeux de ballon..) encadrés par plus de quarante bénévoles de clubs de la FSGT (ES Vitry, US Ivry, AS Drancy), et dans lesquels ont pu participer quelques patients.



Un débat a clôturé la journée sur des témoignages. Nous retiendrons celui de Nicole, adhérente à l'Union Sportive d'Ivry « *Un an après la chimio, ma victoire sur le cancer a été de danser sur scène une variation sur pointes que mon professeur m'avait réglée. Je reste persuadée que les activités physiques quelles qu'elles soient, sont une bonne thérapie et un plus vers la guérison. N'oublions pas l'importance de la convivialité qui règne dans le milieu associatif* ».

Le Comité s'est très largement impliqué dans cette initiative L'amélioration de la qualité de la vie à tous les âges est bien au cœur du projet de la FSGT. Ce qui est cohérent avec le thème de cette journée « faciliter le retour à la vie active après la maladie ». La mobilisation remarquée et appréciée, de la FSGT a démontré que le « faire ensemble » permettait

de surmonter les difficultés rencontrées face au monde médical. Comment des animateurs bénévoles, pas vraiment formés sur la problématique de l'activité physique pour des patients atteints du cancer, allaient-ils se comporter ? L'activité physique à la portée de tous est la préoccupation majeure de la FSGT, les animateurs présents dans cette initiative ont donc tout mis en œuvre pour cela.

« *Un an après la chimio, ma victoire sur le cancer a été de danser sur scène une variation sur pointes que mon professeur m'avait réglée...* »

Pour Cancer Campus, cette journée a été un succès, le retour des participants a été très positif. L'objectif a été atteint: **montrer l'intérêt de créer une passerelle entre recherche et monde associatif.**

Et après le 9 octobre.....La pratique de l'activité physique en milieu associatif apparaît comme une évidence dans le contexte de la maladie. Une démarche de sensibilisation et d'information est donc la prochaine étape. Comment intégrer dans les pratiques des publics fragilisés ? Quelle formation pour les animateurs ? Comment maintenir une collaboration avec les spécialistes et experts ? Tout cela est matière à un travail à mener.

Activités physiques et sportives des adultes : une évolution à ne pas ignorer

Ces activités se caractérisent par des motivations de santé, d'amélioration de la condition physique de détente, de bien-être, de progrès personnel dans son activité et surtout de convivialité et lien social. Ce sont des activités où il n'y a pas la notion de contraintes, sauf celles que l'on se donne.

On peut classer dans les activités de loisirs: la gymnastique d'entretien, le fitness, des activités physiques d'expression, l'aquagym, le yoga, musculation, le badminton, la course sur route, la randonnée. Elles représentent environ 2750 adhérents, soit plus d'un quart des effectifs du comité. Dans ces activités on observe une évolution qui semble correspondre aux tendances nationales.

-montée des phénomènes de sport d'entretien détente et de sport nature, les sports collectifs sont délaissés au profit des sports individuels hors de domaine de compétition.

-pratique moins institutionnalisée et plus diversifiée, avec des pratiquants qui diversifient leurs lieux et modalités de pratiques, ils deviennent « plurisports ».

- pratique moins formelle, avec une plus grande autonomie, sans contraintes d'horaires où les formes d'encadrement trop directives sont délaissées au profit de modalité d'organisation qui favorisent la participation des individus, même avec un « leader » reconnu et accepté par le groupe.

-sensibilité à l'innovation: la mode sportive existe bien et a un impact considérable sur les pratiques. Des activités se combinent ou s'inspirent entre elles pour en donner de nouvelles.

Le marché du sport a bien compris, toutes ces évolutions et s'adapte rapidement aux besoins des pratiquants qui semblent se détourner de la pratique en club. Les associations sportives ont-elles bien pris la mesure de ces changements? La nécessité d'intégrer ces facteurs sociologiques s'avère nécessaire pour proposer des pratiques qui rejoignent au plus près les motivations et les besoins de la population.

Le comité va donc proposer un travail collectif avec les clubs sur cette problématique;

BULLETIN DU COMITE FSGT DU VAL DE MARNE

115 Avenue Maurice Thorez
94200 Ivry sur seine

Téléphone : 01 49 87 08 50
Télécopie : 01 49 87 08 51
Messagerie : fsgt94@wanadoo.fr
Site : www.fsgt94.org

Horaires d'ouverture du comité à partir du 1er septembre

Du lundi au jeudi : de 15 h à 19 h
Le vendredi : de 15 h à 18 h
Le samedi : de 9h à 12 h

**Merci de respecter ces horaires et l'organisa-
tion du travail du comité.**

Agenda

5 novembre: au comité
Réunion Grands Clubs Omnisports

-6/7 novembre : CREPS de Chatenay Malabry
Regroupement de formateurs des Commissions
Fédérales des Activités et des Régions FSGT

8 novembre: au comité
Collectif d'Animation

11/12/13/14 novembre: à Bagnolet
Formation d'animateurs(trices) des activités phy-
siques pour adultes et danse.

-17 novembre: au comité
Commission environnement subaquatique

-20 novembre: au comité
AG montagne

20 novembre:
Escrime 1er tour FSGT à Ivry

22 novembre: au comité
Collectif d'animation

26 novembre: au comité
AG ski

1er décembre: au comité
Commission environnement subaquatique

10/11 décembre:
Hivernales FSGT à l'Assemblée Nationale
« Fonctionnement, innovations et démocratie »

Tarif des cotisations et affiliations Saison 2010-2011

Adhésions omnisports annuelles

- Adultes (nés en 1991 et avant): 28,15€
- Jeunes (nés entre 1992 et 1995) 22,80€
- Enfant (nés en 1996 et après): 14,60€

Ajoutez 2,80 € pour l'assurance individuelle. **Chaque adhérent doit être obligatoirement informé par le club de la nécessité d'être assuré et des couvertures proposées par l'assurance FSGT**

Carte accueil et découverte

- Carte 4 mois tous sports : 14.60 €
- Carte initiative populaire (valable 3 jours) : 2.25€
- Carte soutien FSGT (pour les adhérents ne pratiquant pas d'activité sportive) : 9,25 €

Affiliations

- Catégorie 1 : (- 10 adhérents ou en création petite association de quartier , peu structurée) : 68,30 €
- Catégorie 2 (+ 10 adhérents) association structurée, participant régulièrement aux activités FSGT) : 129,80€
- Catégorie 3 (grande association omnisports locale ou d'entreprise) : 396,00€
- Catégorie 4 saisonnière (association participant aux activités saisonnières de la FSGT (4 mois) : 43,25€

Chaque club affilié bénéficie de l'assurance responsabilité civile + protection juridique et d'un abonnement à la revue fédérale « Sport et Plein Air

Formation au CQP

LA FSGT propose l'organisation d'une session de formation au

Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif Option: jeux sportifs , jeux d'opposition

Diplôme professionnel permettant l'encadrement contre rémunération des jeux de ballons petites et grands terrains, jeux de raquette, jeux d'opposition

•De décembre à juillet 2010•

-Ce diplôme s'adresse:

- Aux animateurs ayant besoin d'un diplôme professionnel pour encadrer contre rémunération.
- Aux animateurs souhaitant faire de l'animation leur métier
- Aux animateurs qui souhaitent obtenir une qualification professionnelle (même si ils animent bénévolement)

Contact: Domaine formation FSGT
Tel: 01 49 42 23 16 Maud Corso
formation@fsgt.org